NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201670 - Massif du Tanargue, sources de l#Ardèche et de la Borne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201670

1.3 Appellation du site

Massif du Tanargue, sources de l#Ardèche et de la Borne

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

15/04/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/05/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193758

Explication(s) :

Site anciennement nommé "Cévennes ardéchoises", renommé "Massif du Tanargue, sources de l#Ardèche et de la Borne" suite aux consultation de 2020.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,09115°

Latitude : 44,63063°

2.2 Superficie totale

12735 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
07	Ardèche	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07018	ASTET
07025	BARNAS
07038	BORNE
07107	JAUJAC
07118	LABOULE
07130	LANARCE
07144	LOUBARESSE
07153	MAYRES
07154	MAZAN-L'ABBAYE
07156	MEYRAS
07163	MONTSELGUES
07196	ROCLES

07202	SABLIERES
07262	SAINT LAURENT LES BAINS LAVAL D AURELLE
07315	SOUCHE
07329	VALGORGE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (11%)
Continentale (89%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	B	C
3280 *Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba*		2,15 *(0,02 %)*		G	C	C	B	C
4030 *Landes sèches européennes*		525,99 *(4,13 %)*		G	A	B	B	B
4060 *Landes alpines et boréales*		0,14 *(0,01 %)*		G	C	B	B	B
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		1685,9 *(13,24 %)*		G	A	B	A	A
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		0,09 *(0 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		23,47 *(0,18 %)*		G	B	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	200,76 *(1,58 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		14,9 *(0,12 %)*		G	B	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		8,9 *(0,07 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		3,89 *(0,03 %)*		G	C	B	C	C
6520 *Prairies de fauche de montagne*		116,75 *(0,92 %)*		G	B	B	B	B

7110 *Tourbières hautes actives*	X	12,11 *(0,1 %)*		G	C	C	C	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		4,22 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		1,21 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		206,97 *(1,63 %)*		G	A	C	A	B
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		657,08 *(5,16 %)*		G	A	C	A	A
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		9,33 *(0,07 %)*		G	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	37,36 *(0,29 %)*		G	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		2200,8 *(17,28 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		213,49 *(1,68 %)*		G	B	C	B	B
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		222,74 *(1,75 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0 *(0 %)*		P	A	C	A	A
9260 *Forêts de Castanea sativa*		1213,3 *(9,53 %)*		G	B	C	C	B
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		26,45 *(0,21 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	P	C	B	C	C
X	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	P	P	C	C	C	C
X	1158	*Zingel asper*	p			i	P	P	B	C	C	C
X	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	B	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	P	C	C	B	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	P	C	C	C	C
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	P	C	C	C	C
P	1387	*Orthotrichum rogeri*	p			i	V	DD	D			
X	6147	*Telestes souffia*	p			i	P	P	C	C	C	C
X	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	P	P	C	C	C	C

I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	P	C	C	C	C
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	V	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*					X				X	
A		*Rana temporaria*						X			X	
B		*Aquila chrysaetos*				V			X		X	
B		*Pernis apivorus*									X	
B		*Milvus milvus*							X		X	
B		*Gyps fulvus*									X	
B		*Aegypius monachus*							X		X	
B		*Circaetus gallicus*									X	
B		*Circus pygargus*				V			X		X	
B		*Falco peregrinus*				V			X		X	
B		*Bubo bubo*									X	

B		*Aegolius funereus*				V					X	
B		*Caprimulgus europaeus*									X	
B		*Alcedo atthis*							X		X	
B		*Dryocopus martius*									X	
B		*Lullula arborea*									X	
B		*Lanius collurio*									X	
B		*Sylvia undata*							X		X	
I		*Satyrus actaea*										X
I		*Hipparchia fagi*										X
I		*Chazara briseis*							X			X
I		*Erebia ottomana*										X
I		*Nymphalis antiopa*										X
I		*Lestes sponsa*										X
I		*Lestes dryas*										X
I		*Onychogomphus uncatus*										X
I		*Sympetrum danae*							X			X
I		*Leucorrhinia dubia*										X
I		*Somatochlora arctica*										X
I		*Aeshna juncea*										X
I		*Gampsocleis glabra*										X
I		*Stenobothrus stigmaticus*										X
I		*Cordulegaster bidentata*										X
I		*Hipparchia statilinus*										X

I		*Boloria selene*										X
I		*Parnassius mnemosyne cassiensis*					X		X	X	X	
I		*Parnassius apollo aqualensis*					X					X
I		*Phengaris alcon alcon*										X
M		*Eptesicus serotinus*					X				X	
M		*Myotis mystacinus*					X				X	
M		*Myotis nattereri*					X				X	
M		*Nyctalus leisleri*					X				X	
M		*Nyctalus noctula*					X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*					X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*					X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*					X				X	
M		*Hypsugo savii*					X				X	
M		*Plecotus auritus*					X				X	
M		*Plecotus austriacus*					X				X	
M		*Vespertilio murinus*					X				X	
M		*Tadarida teniotis*					X				X	
M		*Genetta genetta*						X			X	
M		*Myotis alcathoe*					X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*					X				X	
M		*Myotis daubentonii*					X				X	
P		*Orthotrichum urnigerum*										X
P		*Anacamptis coriophora*							X			

P		*Androsace halleri*										X
P		*Antennaria dioica*										X
P		*Arnica montana*						X				X
P		*Cerastium ramosissimum*										X
P		*Cystopteris dickieana*										X
P		*Dactylorhiza viridis*										X
P		*Drosera rotundifolia*										X
P		*Dryopteris oreades*										X
P		*Gagea lutea*										X
P		*Gentiana pneumonanthe*										X
P		*Huperzia selago*						X	X			
P		*Juncus capitatus*										X
P		*Luzula sudetica*										X
P		*Lycopodium annotinum*						X				
P		*Myosotis balbisiana*										X
P		*Ophioglossum vulgatum*							X			
P		*Papaver cambricum*										X
P		*Pedicularis palustris*										X
P		*Radiola linoides*										X
P		*Saxifraga prostii*								X		
P		*Scleranthus uncinatus*										X
P		*Sedum villosum*										X
P		*Senecio cacaliaster*										X

P		*Serapias lingua*										X
P		*Vicia orobus*										X
P		*Reseda jacquinii subsp. litigiosa*										X
P		*Lycopodium clavatum subsp. clavatum*						X				X
P		*Paragymnopteris marantae*										X
P		*Dactylorhiza incarnata f. brevibracteata*										X
P		*Festuca airoides*										X
R		*Lacerta agilis*					X				X	
R		*Lacerta viridis*										X
R		*Podarcis hispanica*										X
R		*Podarcis muralis*					X				X	
R		*Coluber viridiflavus*										X
R		*Elaphe longissima*										X
R		*Natrix maura*									X	
R		*Vipera berus*							X		X	
R		*Timon lepidus*							X		X	
R		*Zootoca vivipara*									X	
R		*Lacerta bilineata bilineata*					X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,18 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,16 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22,31 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2,16 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1,43 %
N16 : Forêts caducifoliées	54,89 %
N17 : Forêts de résineux	9,38 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,17 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7,61 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1,71 %

Autres caractéristiques du site

Le site natura 2000 « Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne » est emblématique du territoire des Monts d'Ardèche. Il est représentatif de la zone de moyenne montagne des contreforts orientaux du Massif central. Il comporte une très grande diversité écologique, reflet des diverses influences climatiques. Il correspond à un fort gradient altitudinal (de 490m à près de 1540m d'altitude). Il est composé par une géologie variée qui correspond à des terrains métamorphiques composés de schistes et de terrains magmatiques plutoniques composés de granites.Il est un véritable château d'eau, proche de la ligne de partage des eaux entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Il héberge une variété considérable d'habitats naturels depuis les étages supraméditerranéens jusqu'au subalpin. Il présente des habitats forestiers intéressants. Soumis à de faibles pressions anthropiques, il est empreint d'une forte naturalité. Les enjeux de conservation portent sur le maintien des habitats et espèces associées de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers. Bien qu'il ne soit désigné au titre de natura 2000 qu'au regard de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore », la présence d'espèces listées à l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » (rapaces notamment) représente également un enjeu de taille.
De nombreuses zones humides sont identifiées au sein du site. Elles concernent essentiellement les cours d'eau et les milieux humides associés ainsi que des zones humides d'altitude comme des tourbières et marais. La plupart des cours d'eau du site sont concernés par des frayères
Une partie du site revêt un statut de protection réglementaire. Il s'agit notamment de la réserve biologique mixte (RBi/RBd) du Grand Tanargue ainsi que de la Réserve biologique intégrale (RBi) des sources de l'Ardèche. Les forêts publiques soumises au régime forestier représentent plus de 6 200 ha sur le site
Plusieurs îlots de sénescence, totalisant une surface de 20,40 ha, ont été définis par l'ONF sur les forêts domaniales du site.
La synthèse de données de la LPO a mis en évidence un faible nombre de données au vu de la surface étudiée, ce qui est expliqué par une faible pression d'observations sur ce site. De ce fait l'intérêt du site est sans doute fortement sous-estimé.
Pour les bryophytes la connaissance est très partielle. Même en ce qui concerne les 3 espèces présentes de la Directives Habitats dont les données sont considérée comme insuffisantes.
L'Arabette oubliée (Murbeckiella omissa) est une espèce récemment décrite, endémique du PNR des Monts d'Ardèche et classée « Vulnérable » au niveau national. Elle serait à recherchée dans le périmètre du site Natura 2000.
Le développement des activités de pleine nature (VTT, canyoning, trail, activités nordiques, courses d'orientations,...), en forte expansion, demande une veille spécifique et un suivi précis. Ce territoire connaît une fréquentation croissante pour les activités de pleine nature, qu'elles soient traditionnelles ou nouvelles. Ces activités peuvent avoir des impacts potentiellement négatifs pour les habitats naturels et les espèces, et demandent de ce fait, une attention particulière.

Vulnérabilité
: Difficulté du maintien des pratiques agricoles (pâturage) dans les zones ouvertes. Qualité de l'eau et gestion raisonnée de cours d'eau actuellement non-aménagés. Maintien des pratiques sylvicoles respectueuses .
Développement de loisirs, compétitions à des périodes inappropriées par rapport aux enjeux habitats naturels-faune-flore.

4.2 Qualité et importance

Le site comporte plus d'une vingtaine habitats génériques qui relèvent de la Directive Habitats-Faune-Flore. Ceux-ci présentent une forte originalité floristique, en raison des influences climatiques, géologiques voire historiques.
La très grande variété de formations (forêts, landes, prairies et pelouses, milieux rocheux, zones humides,) est composée d'habitats qui se déclinent en fonction d'affinités supra-méditerranéennes à subalpines. Certains constituent parfois des habitats exclusifs du sud du Massif Central.
Certaines ripisylves, landes ou prairies bien que ne relevant pas de la Directive Habitats sont des végétations rares, voire méconnues, également d'un grand intérêt patrimonial. C'est notamment le cas des landes humides (landes montagnardes mésophygrophile à Sélin des Pyrénées et Myrtille), des frênaies-chênaies sub-atlantiques à primevère (frênaies supraméditerranéenne à Sauge glutineuse et Consoude tubéreuse) mais aussi des pâturages à Cynosurus-Centaurea (prairie pâturée collinéenne à Scorsonère humble et Sérapias langue).
De nombreuses espèces animales, patrimoniales sont présentes et attestent de la grande qualité biologique des habitats. Ces espèces relèvent de groupes aussi diversifiés que les oiseaux, les poissons, les mammifères et les insectes. Une attention particulière est à porter sur la Rosalie des Alpes et le cuivré des marais. De même, la présence de plus de trente espèces d'oiseaux protégés, dont des rapaces est à souligner.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G02	Structures de sports et de loisirs		I
M	M01	Modifications des conditions abiotiques		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Indéterminé	8 %
Propriété privée (personne physique)	37 %
Propriété d'une association, groupement ou société	11 %
Domaine communal	9 %
Domaine privé de l'état	35 %

4.5 Documentation

Rapport de stage de données sur l'Ecrevisse à pattes blanches sur le PNR des Monts d'Ardèche (JARNO M., 2017).
Rapport de stage sur la Rosalie des Alpes sur le Tanargue (CHOPPIN, 2019).
Rapport de stage sur la prise en compte des chiroptères dans les ponts du PNR des Monts d'Ardèche (DE NARDI M., 2015).
Mémoire de fin d'études sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des châtaigneraies du PNR MA # Evaluation du rôle des chauves-souris dans la régulation de certains ravageurs du châtaignier (LASFARGUE M., 2016).
Plan d'actions en faveur des chiroptères sur le PNR des Monts d'Ardèche (DEFERNEZ L., 2014).
Compte-rendu de l'inventaire des chauves-souris en bâtiment (2006-2012).
L'inventaire des lichens de la forêt domaniale des Chambons (BAUVET C., 2012).
BIANCHIN N. 2015. # Stratégie de préservation de la flore vasculaire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Conservatoire botanique national du Massif central \ Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, 65 p.
les aménagements forestiers des forêts communales de Borne, Loubaresse, Mazan-l'Abbaye, Montselgues, Prunet, Saint-Laurent-les-Bains, et des forêts domaniales de Chap del Bosc, la Chavade, Mazan-l'Abbaye, Prataubérat, Pratazanier, Rouclaret, des Chambons et du Tanargue.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	35 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Monts d'Ardèche	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Adresse : domiane de rochemure, maison du Parc 07380 JAUJAC

Courriel : mlutz@parc-monts-ardeche.fr ndupieux@parc-monts-ardeche.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectifs du site FR8201670
Lien : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8201670-massif-du-tanargye-sources-de-l-ardeche-a20974.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les mesures de conservations du site sont :
- l'amélioration des connaissances sur les espèces dans l'objectif de mieux les préserver,
- la conservation des habitats naturels et des espèces remarquables,
- une meilleur adaptation des activités de loisir aux enjeux écologiques,
-le maintien et le développement des activités agricoles adaptées et respectueuses des enjeux écologiques, notamment les activités agropastorales dans le cadre de la préservation des milieux ouverts,
- le maintien et le développement d'une activité sylvicole adaptée et respectueuse des enjeux écologiques et visant une gestion durable des boisements ainsi que leur vieillissement,
- la communication et la sensibilisation des différents acteurs et du grand public du territoire à la préservation des enjeux écologiques du site.